

Présidentielles 2022

Comité de soutien à Yannick JADOT

Groupe local Romans-Nord-Drôme

Le 26 mars 2022

Collectif pour Romans

107 avenue Adolphe Figuet

26100 Romans-sur-Isère

Par courriel : contact@collectifpourromans.org

Bonjour,

Dans votre lettre aux partis qui présentent des candidats à l'élection présidentielle, vous posez de nombreuses questions auxquelles nous nous efforçons d'apporter ci-dessous des éléments de réponse. Vous dire tout d'abord que **nous nous retrouvons dans tous les enjeux que vous défendez**, de justice sociale, de transition écologique et de transition démocratique.

Vous dire aussi que **nous partageons farouchement les diagnostics** que vous présentez en introduction de chacun de vos chapitres.

1. Sur la justice sociale

1.1. Santé publique

A votre diagnostic partagé sur l'abandon du système de santé par les gouvernements successifs d'E.

Macron, nous pouvons ajouter l'importance d'une société qui diminue les effets sur la santé, de l'environnement dégradé de l'air, de l'eau, des sols, de l'industrialisation de l'alimentation...

Pour répondre à ces enjeux qui ont sauté aux yeux lors de la crise du Covid 19 mais aussi, pour certains, plus insidieux, car visibles seulement sur le long terme et à des échelles pas immédiatement appréciables,

Y. Jadot présente plusieurs propositions :

- Un plan d'urgence pour l'hôpital public : reprise de la dette des hôpitaux, augmentation du nombre de lits, embauche de 100 000 infirmier.ère.s, revalorisation des salaires, abandon de la course des hôpitaux à la rentabilité,
- Sur les déserts médicaux : doublement des capacités d'accueil des universités de médecine et suppression du numérus clausus, obligation d'exercer dans des déserts médicaux pour les dernières années d'études, politique d'embauche de médecins salariés dans des maisons de santé publiques,
- Démocratisation du système de santé : pilotage local à l'échelle des territoires de l'offre de santé et de prévention, associant l'ensemble des acteurs du système en incluant évidemment le personnel des établissements et les usagers.

Nous ajoutons sans les développer : l'encadrement de l'industrie pharmaceutique, une approche « bienveillante » de la santé mentale, le rôle du sport en particulier amateur dans la santé, la légalisation du cannabis comme dans de nombreux pays...

1.2. Logement

Nous considérons comme vous que la casse du logement social par le premier gouvernement Macron par le prélèvement de plusieurs milliards sur les organismes HLM et que la captation par l'État de 1,3 milliard d'euros dans les ressources du dispositif Action Logement sont inadmissibles. Nous le voyons dans l'effondrement de la production logements sociaux en France avec seulement 80 000 logements sociaux par an. L'urgence d'en construire 500 000 neufs par an, dont une grande part de logements locatifs sociaux, doit être affirmée, en augmentant la part de financement public.

Cela passera par une nouvelle loi SRU imposant 30% de logements sociaux dans chaque commune.

L'aspect social du logement est intimement lié au coût d'usage de ces mêmes logements. C'est pourquoi le programme de Y. Jadot prévoit un important volet sur la rénovation énergétique des logements existants, dont les objectifs allient lutte contre la précarité financière des ménages les plus modestes, lutte contre les changements climatiques par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et lutte contre la dépendance énergétique de la France à l'égard des pays producteurs de combustibles fossiles :

- 10 milliards par an de rénovation énergétique pour les logements et les bâtiments,
- En 10 ans, rénovation de 5 millions de passoires énergétiques,
- Chèque énergie pour 6 millions de ménages et.
- Tarification sociale de l'énergie ...

Enfin et puisque vous prenez l'exemple de la dégradation des logements sociaux sur Romans, nous ne devons pas oublier que la politique du logement est aussi le fait des élu.e.s départementaux, communaux, intercommunaux. Depuis 8 ans, nous voyons les résultants de la présence de la droite dans les offices de Valence et Romans et dans l'office départemental : taux de logements sociaux en baisse à 22% sur Romans, destruction sans reconstruction, absence de travaux de rénovation, expulsion d'associations d'aide au logement, lenteur du relogement de la maison citoyenne et du centre médico-social à La Monnaie par exemple.

2. Sur la transition écologique, réduction des gaz à effet de serre, nucléaire, sobriété et décroissance

Le programme des écologistes traite ces trois sujets comme un seul en s'appuyant en particulier sur le « scénario Négawatt » dont le triptyque est basé sur l'efficacité énergétique, la sobriété et les énergies renouvelables (EnR).

En préalable, remarquons que cette absolue nécessité de transition écologique, en plus d'œuvrer contre les changements climatiques, est un puissant levier sur l'économie puisqu'elle permet la création d'emplois non délocalisables (isolation, adaptation des moyens de chauffage, installation d'EnR) et qu'elle entrainera également la reconversion du personnel affecté aujourd'hui aux centrales nucléaires : ingénieurs, techniciens et ouvriers de cette filière devront être employés pendant 40 à 50 ans au démantèlement des centrales, au suivi de la remise en état mais aussi à la production, l'installation et la maintenance des EnR dont les procédés sont beaucoup moins complexes que ceux du nucléaire.

Plus précisément, le programme de Y. Jadot prévoit :

- L'objectif d'une électricité 100 % renouvelable : éolien terrestre, photovoltaïque en privilégiant parkings et bâtiments, biogaz grâce à des méthaniseurs à taille modeste,
- Le soutien au financement participatif et à la gestion collective des projets de production d'énergie,
- La fermeture au fur et à mesure des centrales nucléaires dont une dizaine d'ici 2035 et la création d'une filière d'excellence dans le démantèlement,
- L'opposition ferme à la construction d'EPR, synonyme de gabegie financière, d'échec technique et commercial, et qui ne résout pas les questions de sûreté ni du devenir des déchets à très longue durée de vie. Ce ne doit sûrement pas être la source d'énergie qui exonérerait des importants et nécessaires efforts en matière de sobriété.
- 25 milliards d'euros par an pour les filières et les infrastructures de la transition écologique et la recherche publique, réorientation des 150 milliards d'euros d'aide vers les entreprises selon des critères de transformation écologique et sociale et de l'égalité,
- La diminution du trafic routier par le développement des voies réservées aux transports en communs et au covoiturage,
- L'interdiction du trafic aérien pour des trajets possibles en train en moins de 4 heures, l'interdiction de création et d'agrandissement d'aéroports,
- Des pistes cyclables sécurisées, des libres-services de vélos gratuits pour les plus modestes,
- La diminution par deux de l'usage des engrais d'ici 2027 et interdiction du glyphosate en 2022. (rappelons que la production et l'utilisation de ces intrants agricoles sont fortement émettrices de GES). Dans la même logique, soutien massif à l'agriculture biologique complété par la réorientation des aides européennes de la PAC. On peut évoquer ici l'importance du maintien de la biodiversité comme auxiliaire de la lutte contre les GES.

Décroissance... le terme est sujet à interprétation. S'agit-il de décroissance de la pollution, de la consommation énergétique, de la malbouffe et de l'alimentation industrielle, de l'agriculture productiviste et polluante, de l'abêtissement dans des tâches répétitives et segmentées, de l'artificialisation des terres, de la construction d'autoroutes... ? Vous aurez compris que nous soutenons cette décroissance-là.

A l'inverse, nous sommes pour une montée en puissance d'une agriculture respectueuse de l'environnement et des hommes, des secteurs de l'aide à la personne et du lien social, des énergies renouvelables, des expériences d'appropriation citoyenne des moyens de production énergétique, du transport fluvial versus routier, de la relocalisation de l'économie...

Sur la lutte contre les accords de libre-échange TAFTA, CETA..., voyez la virulence de l'interpellation du Président de la commission européenne par Y. Jadot en 2016 au parlement de Strasbourg :

<https://www.youtube.com/watch?v=x-b2DvQN2rA>

3. Sur la transition démocratique

La Vème République étant épuisée, Y. JADOT défend un partage réel des pouvoirs dans une nouvelle République écologique décentralisée, laïque et non violente.

Les mesures phares sont :

- Une nouvelle République, la VIème afin de renouer avec les fondamentaux des régimes parlementaires, garantissant un équilibre et une séparation réelle des pouvoirs, ainsi qu'un cadre collectif et effectif de délibération et de décision,
- Un nouveau système électoral proportionnel, simple et stable,
- La suppression du 49.3 au Parlement,
- La mise en place d'un « 49.3 citoyen » pour des projets de loi soutenus par 1% du corps électoral,
- Un référendum d'initiative citoyenne (RIC) étendu au niveau local, régional et national,
- Le droit de vote aux étrangers en situation régulière, le vote blanc reconnu et comptabilisé,
- La limitation du nombre de mandats successifs à trois, pas de cumul de mandats d'exécutifs locaux,
- Un mandat parlementaire incompatible avec toute autre activité rémunérée,
- La suppression de la Cour de justice de la République, les élus étant des justiciables comme les autres.

Mais aussi :

- Une loi de séparation de l'Etat et des lobbys,
- L'obligation de transparence des agendas des élus, des membres du gouvernement, des directeurs d'administrations centrales et des membres des cabinets ministériels,
- La démocratisation de l'information et des médias avec l'édiction de règles anti-concentration,
- Une régulation publique forte pour lutter contre la concentration de pouvoir des géants du numérique.



Pour une approche plus complète, nous vous invitons à consulter le programme de Yannick JADOT, élaboré, amendé, peaufiné démocratiquement au cours des deux dernières années, par les partis du pôle écolo, par les militant.e.s et par des citoyen.ne.s sensibles aux idéaux de la gauche et de l'écologie politique, totalisant plus de 10 000 contributions au projet. Vous le trouverez ici :

<https://www.jadot2022.fr/programme>

et <https://www.eelv.fr/files/2021/10/Projet-2022-11.07.21-NP-1.pdf>

Enfin, nous informons vos adhérent.e.s et sympathisant.e.s qu'un meeting de soutien au candidat du pôle écologiste aura lieu vendredi 1^{er} avril, à partir de 19h30, à la maison des syndicats, salle Charles Michels à Romans, en présence d'Eric PIOLLE, maire eelv de Grenoble et des conseillers régionaux AURA, Maud GRARD et David BUISSON.



Nous vous remercions de nous avoir incités à nous pencher plus précisément sur ces questions. En espérant y avoir répondu, recevez nos plus amicales et solidaires salutations.

Le comité de soutien à Y. Jadot,
Romans et Nord-Drôme.